



CGT Finances Publiques de la DiSI Île-de-France

Élections professionnelles Du 18 au 21 novembre 2019

Profession de foi au CTL

Cher·e·s Collègues,

Le Comité technique local est l'instance au sein de laquelle est débattue l'organisation de nos services et de nos missions. En raison d'une énième réorganisation des services informatiques, concrétisée par la constitution de la DiSI Île-de-France, de nouvelles élections professionnelles sont organisées.

Nous appelons à voter pour les candidat·e·s présenté·e·s par la CGT pour les raisons suivantes :

Pour des élu·e·s au service de la mobilisation contre la destruction de nos missions, droits et garanties, pour des élu·e·s qui rendent compte de leur mandat.

Les élu·e·s CGT, vous les connaissez, ou vous les découvrez à Versailles ou Nanterre. Dans les services, ils sont avec vous pour défendre vos droits et organiser dans l'unité le combat pour vos revendications. Ils vous rendent compte après chaque CTL, audience ou réunion, avec l'administration, de leurs interventions et du contenu des séances. La CGT de la DiSI Île-de-France est le seul syndicat disposant d'un site internet local régulièrement alimenté vous permettant d'accéder à tous ses comptes-rendus.

Pour la préservation de notre administration, de ses missions, de ses emplois et implantations. Pour le retrait de la « géographie revisitée », contre toutes suppressions de postes dans les ateliers d'acquisition des données à Versailles et Nemours, contre toutes suppressions de postes dans les services RH ou RB de la DiSI IDF, et dans le seul atelier d'impression subsistant à la DiSI (Nemours).

La DGFIP est l'objet d'un véritable plan de démantèlement (géographie revisitée) : suppressions massives d'emplois, fermetures de très nombreux SIE et SIP, privatisation de la collecte de l'impôt sur le revenu par le prélèvement à la source, passage en « agences » sur le modèle du privé pour le recouvrement dès 2020 et pour le contrôle fiscal, le domaine...

Réorganisation des directions informatiques et suppressions de service (ADO, ateliers d'éditique, assistances téléphoniques) sans respect ni considération de nos collègues.

De tous grades, de tous services, nous sommes tous concernés !

- ✓ La CGT rejette cette destruction programmée de notre administration, qui ouvre la voie à un essor sans précédent de la fraude et de la corruption !
- ✓ La CGT exige l'arrêt de toutes ces contre-réformes et des suppressions d'emplois !
- ✓ La CGT a pris et prendra ses responsabilités en appelant à la mobilisation y compris par la grève, en œuvrant pour l'unité syndicale la plus large possible, contre le démantèlement des services publics, de la DGFIP et de ses services informatiques !

Pour le maintien de notre statut général et de nos statuts particuliers.

En accompagnement de la destruction de notre service public, le gouvernement s'en prend au statut et prépare un vaste plan de mobilité forcée : rémunération au mérite, recrutement de contractuels, mobilité inter fonctions publiques, plans de « départs volontaires », avec la loi Darmanin.

Les élu·e·s CGT combattront en toute circonstance pour la défense de nos statuts généraux et particuliers, et contre la mise en place d'un statut interministériel.

Compte tenu de la spécificité des métiers des personnels des services informatiques, l'évolution de carrière se complique. En effet, les concours contiennent une épreuve « métier » dont l'informatique est exclue, ce qui revient à considérer qu'à la DGFIP, l'informatique n'est pas un métier !

La CGT continue de revendiquer la création d'un concours spécifique d'inspecteur Assistant Utilisateurs et la mise en place d'une option informatique pour les épreuves des concours internes et examens professionnels. Elle a d'ailleurs fait voter par les précédents CTL plusieurs motions en ce sens.

La CGT milite pour la non limitation du nombre de présentations aux différents concours, internes comme externes.

Pour le maintien de notre droit à la retraite.

Le gouvernement engage une réforme « systémique » de la retraite qui verrait la disparition de tous les régimes existants dont celui des fonctionnaires d'état. Ce système « à points » entraînerait un effondrement du niveau des pensions et la disparition des avantages familiaux. La CGT combattrait toute attaque contre le Code des pensions civiles et militaires et ses dispositions, dont notamment le calcul de la pension sur la base de 75 % du dernier traitement détenu pendant au moins 6 mois.

Vos candidat.e.s CGT Finances publiques

Michel RISACHER, ESI Nemours

Cécile BARRAU, ESI Montreuil

Hervé PERESINI, ESI Noisiel

Valérie AUDOUARD, ESI Paris

Eric CHABROULET, ESI Paris

Arnaud SOUPEZ, ESI Noisiel

Françoise RETIF, ESI Nemours

Fabrice GOLD-DALG, ESI Paris

Fabrice DENISOT, ESI Paris

Yvelise LE ROCH, ESI Nemours

Robert SEGURA, ESI Montreuil

Claire ZIESEL, ESI Paris

Christophe PONSOT, ESI Nemours

Mamadou TOUNKARA, ESI Paris

Florence ALONZO, ESI Nemours

VOTER CGT, c'est donner une dimension interprofessionnelle indispensable aux revendications : statuts, salaires, emplois, protection sociale et retraites.

VOTER CGT, c'est l'assurance d'avoir des élu·e·s déterminé·e·s et proches de leurs collègues au quotidien.

VOTER CGT, c'est l'assurance qu'un syndicalisme de lutte portera les intérêts des agent·e·s de tous grades, pour la défense service public et de son réseau.

Pour nous lire, nous joindre :

<http://www.dgfip.cgt.fr/disi-paris>

07 88 25 97 01